

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
197<sup>e</sup> année  
24 juin 2021  
n° 22 / 7911<sup>e</sup>  
pages 1177 à 1232



## CHRONIQUE / Société

L'intraversion : étude juridique  
> *Tristan Girard-Gaymard*

1197

## ÉDITORIAL

1177 Au nom de tous les chauves, *Franck Laffaille*

## ACTUALITÉS

- 1181 Clause abusive (prêt) : libellé en devise étrangère, remboursable en devise nationale
- 1181 Clause abusive (prêt) : opération de change en francs suisses
- 1183 Déclaration des créances (relevé de forclusion) : omission de la liste des créanciers
- 1186 Protection des enfants : présentation d'un projet de loi
- 1187 Contrat d'entreprise (garantie décennale) : harmonisation des régimes de prescription
- 1187 Plan d'occupation des sols (droit de délaissement) : contrôle de proportionnalité
- 1190 Manifestation (maintien de l'ordre) : invalidité partielle du schéma national
- 1194 Compétence européenne (centres des intérêts) : publication sur internet

## POINT DE VUE

1195 Bercy, E. Leclerc et la saga des remises tarifaires, *Frédéric Buy*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1206 **Panorama** : Droit des assurances, *Mireille Bacache, Luc Grynbaum, David Noguéro et Philippe Pierre*
- 1217 **Notes** : L'appel civil et les délices du droit transitoire,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 20 mai 2021 [2 arrêts], Maxime Barba*
- 1223 Le caméléon péremption d'instance, *note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 10 déc. 2020, Eva Fischer-Achoura*
- 1228 Offre de crédit à la consommation : précision sur le montant de l'échéance  
mentionné dans l'encadré, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 8 avr. 2021, Jérôme Lasserre Capdeville*

## ENTRETIEN

1232 Renaud Colson – Retour sur la loi visant à prévenir les usages dangereux  
du gaz hilarant

DALLOZ

# Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON  
ET PHILIPPE MERLE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
PASCALE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marné - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juin 2021

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

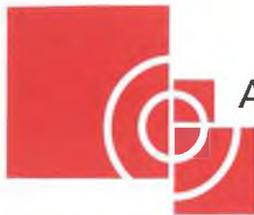
# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Franck Laffaille

1177

Au nom de tous les chauves



## ACTUALITÉS

1180

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Clause abusive (prêt) : questions préjudicielles sur la clause de déchéance du terme, *Civ. 1<sup>re</sup>, 16 juin 2021*

Clause abusive (prêt) : libellé en devise étrangère, remboursable en devise nationale, *CJUE 1<sup>er</sup> juin 2021*

Clause abusive (prêt) : opération de change en francs suisses, *CJUE 10 juin 2021*

Crédit à la consommation (offre hybride) : déblocages irréguliers de fonds, *TJ Carcassonne, 31 mai 2021*

#### Entreprise en difficulté

Déclaration des créances (relevé de forclusion) : omission de la liste des créanciers, *Com. 16 juin 2021*

#### Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (indemnité d'occupation) : exclusion de la règle du plafonnement, *Civ. 3<sup>e</sup>, 17 juin 2021*

Bail commercial (renouvellement) : clauses contraires à la loi du 18 juin 2014, *Civ. 3<sup>e</sup>, 17 juin 2021*

#### Propriété intellectuelle

Vidéogramme (producteur) : autorisation d'exploitation des rusches, *Civ. 1<sup>re</sup>, 16 juin 2021*

Droit d'auteur (communication au public) : réseau de pair à pair, *CJUE 17 juin 2021*

1184

### DROIT CIVIL

#### Bien-Propriété

Tresor (inventeur) : portée de la qualification de co-inventeurs, *Civ. 1<sup>re</sup>, 16 juin 2021*

Servitude (discontinue) : pas d'acquisition par prescription, *Civ. 3<sup>e</sup>, 17 juin 2021*

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Produit défectueux (notion) : journal contenant un conseil de santé inexact, *CJUE 10 juin 2021*

Contrat d'assurance (clause d'exclusion) : respect du principe de la contradiction, *Civ. 2<sup>e</sup>, 17 juin 2021*

Contrat d'assurance (de groupe) : devoir de mise en garde du banquier, *Civ. 2<sup>e</sup>, 17 juin 2021*

#### Famille-Personne-Succession

Protection des enfants : présentation d'un projet de loi

1187

### DROIT IMMOBILIER

#### Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (garantie décennale) : harmonisation des régimes de prescription, *Civ. 3<sup>e</sup>, 10 juin 2021*

Construction (responsabilité du contrôleur technique) : portée de la non-conformité, *Civ. 3<sup>e</sup>, 10 juin 2021*

Plan d'occupation des sols (droit de délaissement) : contrôle de proportionnalité, *Civ. 3<sup>e</sup>, 10 juin 2021*

#### Copropriété

Lot transitoire (loi du 23 novembre 2018) : mise en conformité du règlement, *Civ. 3<sup>e</sup>, 17 juin 2021*

1188

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Étranger (statut de réfugié) : appréciation du degré de violence aveugle, *CJUE 10 juin 2021*

Données personnelles (protection) : traitement transfrontalier, *CJUE 15 juin 2021*

1190

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Manifestation (maintien de l'ordre) : invalidité partielle du schéma, *CE 10 juin 2021*

Faux (association) : procès-verbaux d'assemblées, *Crim. 16 juin 2021*

État de nécessité (danger nucléaire) : intrusion de militants dans une centrale, *Crim. 15 juin 2021*

#### Procédure pénale

Mise en accusation (délai de recours) : traduction de l'ordonnance, *Crim. 15 juin 2021*

Action civile (État français) :

escroquerie à la TVA, *Crim. 16 juin 2021*

Nullité de la procédure (douanes) : droit de visite des marchandises, *Crim. 16 juin 2021*

Contrôle judiciaire (mainlevée) : inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 18 juin 2021*

Reconnaissance préalable de culpabilité (homologation) : constitutionnalité du régime, *Cons. const., 18 juin 2021*

1193

### DROIT PUBLIC

#### Santé publique

Cannabis (huile de cannabidiol) : portée de l'interdiction de la commercialisation, *Crim. 15 juin 2021*

1194

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

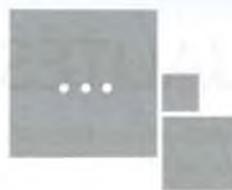
#### Procédure civile

Mesure d'instruction *in futurum* (admission) : contrôle de proportionnalité, *Civ. 2<sup>e</sup>, 10 juin 2021*

Compétence européenne (centres des intérêts) : publication sur internet, *CJUE 17 juin 2021*

#### Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraire de résultat) : point de départ de la prescription, *Civ. 2<sup>e</sup>, 10 juin 2021*



## POINT DE VUE

1195

Bercy, E. Leclerc et la saga des remises tarifaires  
par Frédéric Buy



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

1197

L'intrprise : étude juridique  
par Tristan Girard-Gaymard

### PANORAMA

1206

Droit des assurances  
mai 2020 – mai 2021  
par Mireille Bacache, Luc Grynbaum,  
David Noguéro et Philippe Pierre

### NOTES

1217

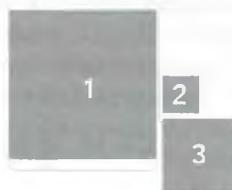
L'appel civil et les délices du droit transitoire,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 20 mai 2021 [2 arrêts]*  
par Maxime Barba

1223

Le caméléon péremption d'instance,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 10 déc. 2020*  
par Eva Fischer-Achoura

1228

Offre de crédit à la consommation : précision  
sur le montant de l'échéance mentionné dans l'encadré,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 8 avr. 2021*  
par Jérôme Lasserre Capdeville



## ENTRETIEN

1232

Renaud Colson – Retour sur la loi visant à prévenir  
les usages dangereux du gaz hilarant

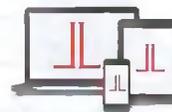
### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**